

---

Michel Ostenc

## **Paola Saladini, Roberto Sani, Severino Fabriani. *Un ecclesiastico ed educatore nella Modena della Restaurazione***

Rome, Città Nuova Editrice, 2001 (annexes) (coll.  
« Testimoni »)

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Michel Ostenc, « Paola Saladini, Roberto Sani, Severino Fabriani. *Un ecclesiastico ed educatore nella Modena della Restaurazione* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 128 | octobre - décembre 2004, document 128.87, mis en ligne le 18 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/2679>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/2679>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

128.87

SALADINI (Paola),  
SANI (Roberto).

**Severino Fabriani. Un ecclesiastico ed educatore nella Modena della Restaurazione.** Rome, Città Nuova Editrice, 2001 (annexes) (coll. « Testimoni »).

L'ouvrage de P.S. et R.S. s'attache aux profondes mutations qui ont rendu possible, au lendemain de la Révolution française, la multiplication des congrégations religieuses dont l'apostolat est voué au service des pauvres, à l'assistance des orphelins et à l'alphabetisation des plus déshérités.

La congrégation des Filles de la Providence s'inscrit dans cette perspective. Elle est fondée par Severino Fabriani, un prêtre de Modène à l'activité inlassable au service de la promotion humaine et sociale des sourds muets. R.S. et P.S. retracent l'histoire de cet ecclésiastique à travers l'édition critique de sa correspondance. Fabriani enseigne au séminaire de Modène sous la Restauration et il s'intéresse particulièrement au débat scientifique de l'époque dans l'espoir de confondre les tenants d'un matérialisme issu des Lumières. Il collabore d'ailleurs à partir de 1822 au périodique contre-révolutionnaire « Memorie di Religione, Morale e Letteratura ». Le règlement pour les séminaristes, qu'il est chargé de rédiger, s'inspire fondamentalement des prescriptions de Charles Borromée ; mais il ignore l'inspiration rigoriste des règlements antérieurs dans la pratique des sacrements, dans une conception sereine de la foi fortement inspirée des enseignements de François de Salles, et par l'accent qu'il met sur les tâches pastorales et sociales du clergé. Fabriani est chargé des sourds muets, une cause qui lui tient d'autant plus à cœur qu'il est lui-même atteint d'une grave forme d'aphasie et privé de l'usage de la parole. Son enseignement s'inspire de la lecture d'auteurs français et italiens, et notamment des œuvres d'Ambroise Sicard, le successeur de l'Abbé de L'Épée à la tête de l'Institut des sourds muets de Paris. Fabriani s'intéresse également aux thèses de De Bonald sur les origines du langage et sur ses fonctions ; mais il est surtout impressionné par sa visite de 1825 à l'établissement de Gênes dirigé par Ottavio Assarotti, un clerc régulier des écoles pies. La décision du duc François IV de fermer les Écoles de charité de Modène (1825) s'accompagne d'une sécularisation de l'Institut des sourds muets qui passe sous l'autorité publique. Fabriani en conserve la direction, mais se heurte à de graves difficultés financières puisque l'administration ducal ne se décidera à doter l'institut d'un revenu stable qu'en décembre 1848.

Les programmes scolaires de l'établissement dépassent largement les objectifs de scolarisation des Écoles de charité des Filles de Jésus. Ils insistent sur la pratique des vertus chrétiennes, mais aussi sur la connaissance de la langue et sur une formation technique adaptée à la condition des élèves. La pédagogie utilise le bagage élémentaire des gestes naturels. Elle préfère une méthode écrite et manuelle d'inspiration française aux procédés oraux du langage articulé en usage au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La nomenclature, fondée sur la curiosité naturelle et sur les intérêts des élèves, fait suite à l'apprentissage de l'alphabet manuel. Déçu par la méthode de Bébiau, Severino Fabriani en imagine une autre dans ses « Lettere logiche » (1837). Sa nomenclature de la grammaire obéit à une indispensable simplification de l'enseignement de la langue aux sourds muets.

Fabriani attribue la disparition de beaucoup d'instituts de sourds muets à l'absence du soutien que la vocation caritative d'une communauté religieuse est seule capable de leur apporter. Il demande au duc François IV l'autorisation d'en créer une et se ménage le soutien de l'abbé Luigi Bragato, l'aumônier de l'impératrice d'Autriche ; mais le concordat de 1841 entre le Saint Siège et le duché de Modène facilite aussi la reconnaissance canonique de la congrégation des Filles de la Providence. Le style d'éducation recommandé par Fabriani est fondé sur la tendresse et sur l'affection afin de recréer l'atmosphère familiale. La communauté remplace la famille disparue et l'éducatrice établit un rapport maternel avec ses élèves orphelines. Fabriani est persuadé que le succès de l'éducation des sourds muets dépend du milieu humain où elle est dispensée et des relations personnelles qu'elle autorise. L'insertion sociale de ces enfants dans la communauté est une condition essentielle de leur éducation. L'autorité de l'éducateur est le fruit d'un patient effort, et les punitions ne doivent intervenir qu'en dernier recours. La maîtresse doit connaître tous les aspects de la personnalité de son élève afin de dispenser un enseignement individualisé ; mais l'éducation ne se limite pas au seul âge scolaire. La notion de prévention conduit Fabriani à l'étendre en amont et en aval. Ainsi se précise le but poursuivi qui est à la fois un objectif humain et chrétien. La route de la perfection passe par un dévouement total au message de l'Évangile.

L'édition critique de la correspondance de Severino Fabriani permet de ressusciter une personnalité caractéristique de la société civile et religieuse de la Restauration en Italie ; mais cet ouvrage possède en outre une dimension historique qui lui permet d'aller bien au-delà du genre biographique. Il concerne les mutations sociales et les changements de mentalités qui

ouvrent un nouveau chapitre de l'histoire de l'Église et de l'éducation.

Michel Ostenc.

128.88 SARFATI (Georges-Elia).

**Le Vatican et la Shoah. Ou comment l'Église s'absout de son passé. Analyse du "document de l'Église de Rome sur la Shoah"**. Paris, Berg International, 2000, 155 p. (bibliogr., tableau) (coll. « Histoire religieuse »).

Les mises en cause du rôle de Vatican, et plus particulièrement du Pape Pie XII, pendant le temps de la shoah, « l'assourdissant silence (de l'Église) au cœur de la plus grande tragédie du siècle passé » selon la formule de Laurent Douzou (*Le Monde*, 10/10/03) ne sont pas nouvelles.

L'Église n'a cessé de revenir sur son histoire, de s'engager dans le dialogue inter-religieux avec les juifs, à travers les révisions et l'*aggiornamento* de Vatican II, à travers les voyages et lesdits de repentance du pape Jean-Paul II, certaines archives vaticanes se sont ouvertes, et de très nombreux ouvrages sont parus, tantôt analysant la personnalité de Pie XII, ce pape silencieux sur le sort réservé aux juifs, tantôt analysant la politique vaticane vis-à-vis des Allemands, tantôt l'histoire longue de l'antisémitisme chrétien.

Le mérite incontournable de ce petit ouvrage est de revenir longuement, avec précision et minutie, sur le texte "officiel" du Vatican concernant cette période et d'en faire une véritable analyse de contenu. Précédant de quelques années l'historien David Kertzer qui, en 2003, dans « *le Vatican contre les juifs. Le rôle de la papauté dans l'émergence de l'antisémitisme moderne* » jugeait « terriblement fallacieux » ce texte élaboré en 1998 par une commission nommée par Jean Paul II, l'auteur considère que de fait, cette commission exonère l'Église de ses responsabilités dans la Shoah en distinguant lourdement l'antijudaïsme catholique de l'antisémitisme apparu au XIX<sup>e</sup> siècle, en en faisant deux catégories sans aucun lien.

Or de nombreux chercheurs, et l'historien Jules Isaac le tout premier, ont abondamment montré et démontré le rôle de l'Église dans « l'enseignement du mépris » envers les juifs, dans l'enracinement et le développement de l'antisémitisme, fût-il « laïque ». Conversions forcées, tout au long de l'histoire de l'Église et jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (Affaire Finaly), accusations de meurtres rituels, sermons obligatoires, ghettos, bûchers et autodafés, ces pratiques « antijuives » ne préfigurent-elles pas les

massacres et les autodafés antisémites ? Et l'A. de souligner : « oubliant qu'elle est partie prenante dans l'histoire des mentalités du monde occidental, et au risque de reconnaître son échec à faire adopter par ses fidèles le message d'amour de l'Évangile, l'Église juge ainsi cette histoire comme si elle n'y avait pris aucune part. »

Fait intéressant : le document porte en sous titre le terme hébreu *shoah*, qui est employé dans le texte en concurrence avec le terme *génocide* : pas une fois le terme d'*Holocauste*, terme religieux s'il en est, longtemps et communément employé au détriment des deux précédents, n'apparaît. Pourtant, dans sa volonté de donner un sens théologique à l'extermination de 6 millions de juifs, le document pontifical apparente ce massacre à une sorte de sacrifice qui, bon gré mal gré, prend place dans le discours théologique de l'Église sur « le peuple juif », identifié tout au long du texte, par ailleurs plein de compassion, d'« opposant », « ennemi », « privilégié », « influent », « persécuté », « massacré », « ami » : c'est en quelque sorte la fidélité des juifs à leur foi qui est implicitement présentée comme la cause principale de leurs malheurs, tandis que l'Église se présente « comme la seule véritable force de résistance face au nazisme » (*sic*).

On l'aura compris, ce texte de l'Église romaine est plein d'ambivalences. Et à côté de ses ambiguïtés, l'A. y lit aussi l'esquisse d'un examen de conscience, matérialisée par la demande de pardon « à nos sœurs et frères juifs ». Surtout, souligne-t-il, le texte condamne sans appel toutes les formes d'antijudaïsme et d'antisémitisme. Et d'un point de vue historique et politique, le caractère officiel de cette condamnation, énoncée au nom du pape, avec tout le poids qui est le sien dans une grande partie du monde, est une véritable révolution intellectuelle et géopolitique.

Joëlle Allouche-Benayoun.

128.89 SCHLEGEL (Jean-Louis).

**La Loi de Dieu contre la liberté des hommes. Intégrismes et fondamentalismes**. Paris, Seuil, 2003, 137 p. (bibliogr., glossaire).

L'auteur, éditeur et membre du comité de direction de la revue *Esprit*, affronte un thème à la mode ces dix quinze dernières années aussi bien dans la littérature sociologique que dans le langage des grands moyens de communication de masse. On parle, en effet, de fondamentalisme interprété par J.-L.S. comme le nouveau spectre qui plane au-dessus du monde moderne.